

**Procès-verbal de l'assemblée générale de la Société québécoise pour la recherche en
psychologie (SORP)
Tenue le 19 mars 2005 au Mont-Ste-Anne, Québec**

1. Élection d'un président ou d'une présidente d'assemblée
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption du procès verbal de l'assemblée générale 2003
 4. Affaires découlant du procès-verbal : lettre au seniors
 5. Rapport du conseil d'administration (CA)
 - 5.1 Rapport général, Stéphane Bouchard
 - 5.1.1 Réunions du CA
 - 5.1.2 Recrutement de membres seniors
 - 5.1.3 Remerciements de la part du président
 - 5.2 Rapport de la secrétaire-trésorière, Josée Savard
 - 5.2.1 Bilan d'ouverture
 - 5.2.2 Bilan financier au 31 décembre 2003
 - 5.2.3 Bilan financier au 31 décembre 2004
 6. Élections au CA
 - 6.1 Poste de président(e) élu(e)
 - 6.2 Poste de conseiller scientifique
 - 6.3 Poste de secrétaire-trésorier
 7. Nomination des responsables du congrès 2006
 8. Nomination d'un comptable pour l'exercice financier à venir
 9. Mot des responsables du congrès 2005, Charles Morin et Josée Savard.
 10. Varia
 - 10.1 Interaction avec les membres de l'assemblée
 11. Levée de l'assemblée
-

1. Élection d'un président ou d'une présidente d'assemblée

Simon Larose propose François Y. Doré comme président d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Deux modifications sont apportées à l'ordre du jour : 1) Au point 5.1.2, il faut changer membres seniors pour membres honoraires; 2) Au point 8, il est proposé de changer vérificateur ou vérificatrice pour comptable.

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2003

Simon Larose propose d'ajouter dans les remerciements figurant au point 11 le nom des responsables des quatre axes.

Le procès-verbal ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

4. Affaires découlant du procès-verbal : lettre aux seniors

Un courriel sera envoyé très bientôt par le président à tous les professeurs de psychologie (et de certains domaines connexes telle psychoéducation, psychopédagogie) des universités québécoises francophones pour les encourager à redevenir membre de la SQRP. La liste est prête, mais il reste la lettre type à préparer.

5. Rapport du conseil d'administration (CA)

5.1 Rapport général, Stéphane Bouchard

5.1.1 Réunions du CA

Le CA de la SQRP a planifié quatre réunions depuis le dernier congrès dont l'une qui a été annulée. Les procès-verbaux de ces réunions ainsi que les résolutions adoptées sont affichés sur le site web de la SQRP.

5.1.2 Recrutement de membres honoraires

Les récipiendaires du prix Adrien-Pinard des dernières années qui sont tous des membres à vie de la SQRP seront maintenant inscrits comme tel dans la base de données du site web.

5.1.3 Remerciements de la part du président

Le président souhaite remercier les membres sortants du CA de la SQRP dont Josée Savard, secrétaire-trésorière, Simon Larose, qui a complété plusieurs mandats dont le dernier comme conseiller scientifique, et Charles Morin, responsable du présent congrès. Il remercie aussi chaleureusement le comité organisateur du présent congrès composé de Charles Morin, Josée Savard, Célyne Bastien, Catherine Bégin, Tamarha Pierce, Michel Boivin et Martine Simard. Il remercie également l'École de psychologie de l'Université Laval pour tout le support apporté.

5.2 Rapport de la secrétaire-trésorière, Josée Savard

5.2.1 Bilan d'ouverture

Josée Savard rappelle que l'incorporation récente de la SQRP implique certaines obligations administratives dont le fait de devoir produire un bilan d'ouverture. Le bilan d'ouverture a été produit par Gestion Dup-Ray, une firme comptable de la région de Québec. Celui-ci a été fait au 1er septembre 2003 puisque le dernier bilan financier de la SQRP datait du 31 août 2003. Il indique les actifs et passifs de la SQRP à cette date. À cette date les actifs de la SQRP s'élevaient à 19 028\$.

Le bilan d'ouverture est adopté à l'unanimité.

5.2.2 Bilan financier au 31 décembre 2003

Josée Savard dépose les états financiers pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2003. Elle rappelle que depuis l'incorporation de la SQRP, l'année financière s'étend dorénavant du 1er janvier au 31 décembre. Compte tenu qu'aucun congrès ne s'est tenu en 2004, et donc qu'aucune assemblée générale n'a eu lieu, le bilan financier au 31 décembre 2003 doit donc être adopté à la présente assemblée. Elle rappelle également qu'il avait été décidé à la dernière assemblée générale que la vérification comptable des états financiers ne serait pas requise. Ainsi, le document soumis constitue un avis au lecteur qui a été produit par la même firme comptable (Gestion Dup-Ray). Les états financiers au 31 décembre 2003 révèlent un profit de 1 989\$ avec un total de produits (revenus) de 5 469\$ et un total de charges (dépenses) de 3 480\$. Elle explique aussi que le déficit qui apparaît pour le congrès 2003 n'est pas un déficit réel puisque le congrès avait plutôt enregistré un surplus important qui avait été retourné sous forme de cotisations de membre à la SQRP (alors que les cotisations étudiantes n'avaient pas encore été réintroduites). Le déficit apparent origine donc de corrections effectuées par la comptable dans la compilation des revenus et dépenses (p. ex., l'avance de la SQRP était compilée comme un revenu alors que ce n'est pas un revenu).

Le bilan financier au 31 décembre 2003 est adopté à l'unanimité.

5.2.3 Bilan financier au 31 décembre 2004

Josée Savard dépose les états financiers pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2004 qui ont également été compilés par Gestion Dup-Ray. Les états financiers au 31 décembre 2004 révèlent une perte de 1 514\$ avec un total de produits (revenus) de 246\$ et un total de charges (dépenses) de 1 760\$. Ce déficit s'explique par le fait qu'aucun congrès n'a eu lieu en 2004, ce qui constitue la source de revenus principale de la SQRP. Au 31 décembre 2004, le total des actifs était de 19 790\$ et le total des passifs était de 288\$ pour des actifs nets de 19 502\$.

Le bilan financier au 31 décembre 2004 est adopté à l'unanimité.

6. Élections au CA

6.1 Poste de président(e) élu(e)

Stéphane Bouchard, secondé par Thérèse Audet, propose la candidature d'Yvan Lussier de l'UQTR pour le poste de président élu. Celui-ci n'est pas présent à l'Assemblée mais a déjà accepté de poser sa candidature. Yvan Lussier est élu par acclamation.

6.2 Poste de conseiller scientifique

Stéphanie Dumoulin, secondée par Stéphane Bouchard, propose la candidature de Geneviève Forest de l'UQO pour le poste de conseiller scientifique. Celle-ci n'est pas

présente à l'Assemblée mais a déjà accepté de poser sa candidature. Geneviève Forest est élue par acclamation.

6.3 Poste de secrétaire-trésorier

Thérèse Audet, secondée par Josée Savard, propose la candidature de Ginette Dionne. Ginette Dionne est élue par acclamation.

7. Nomination des responsables du congrès 2006

L'UQAM sera l'hôte du prochain congrès de la SQRP, sous la présidence de Sophie Gilbert.

8. Nomination d'un comptable pour l'exercice financier à venir

Le bilan financier 2005 sera encore une fois produit par la firme comptable Gestion Dup-Ray.

9. Mot des responsables du congrès 2005, Charles Morin et Josée Savard

Charles Morin mentionne qu'au total environ 220 congressistes sont présents au congrès. Le programme présente une très grande diversité avec un total de 243 présentations en incluant 43 présentations sous forme de symposium. Il remercie le comité organisateur, le comité scientifique et les commanditaires. Il souligne également la contribution exceptionnelle de l'École de psychologie de l'Université Laval.

Josée Savard ajoute que le congrès enregistrera un léger surplus malgré le fait que le comité organisateur n'a reçu aucune subvention (le programme d'aide aux congrès scientifiques ayant disparu) ce qui est en grande partie dû à la contribution de l'École de psychologie de l'Université Laval qui a gracieusement fourni l'équipement audio-visuel, les panneaux d'affiche, ainsi qu'un soutien technique et de secrétariat. Elle ajoute que les frais d'inscription étaient les mêmes qu'au dernier congrès sauf qu'une cotisation de membre de 15\$ a été ajoutée pour les étudiants, de même que les taxes. Le surplus enregistré sera retourné à la SQRP, tout comme les cotisations de membre.

Thérèse Bouffard mentionne que le congrès était cher pour les étudiants; les frais d'inscriptions seraient maintenant plus élevés que pour certains congrès de plus grande envergure. De plus, l'horaire a nécessité que les congressistes restent à l'hôtel deux nuits ce qui s'est avéré plus cher. Les responsables du prochain congrès seront informés de cette question.

Séverine Hervouet suggère que la fiche d'évaluation du congrès soit envoyée par courriel à tous les congressistes, une suggestion qui est retenue.

10. Varia

10.1 Interaction avec les membres de l'assemblée

Francine Lavoie se demande si la SQRP peut faire des représentations concernant la nouvelle politique de frais indirects de la recherche imposée aux universités québécoises qui implique que les universités devront dorénavant retenir jusqu'à 50% en frais indirects des subventions ou contrats de recherche obtenus par les chercheurs. Malgré l'importance que revêt le point soulevé, il ne semble pas qu'une telle démarche relève de la SQRP.

Un étudiant demande que le CA de la SQRP se prononce sur le mouvement étudiant actuel qui s'oppose à la réduction des montants alloués en bourse dans le programme de prêts et bourses québécois.

- *Attendu que la durée des études en psychologie est longue;*
- *Attendu que le taux de succès des étudiants aux programmes de bourses de certains organismes provinciaux et fédéraux (p.ex., FQRNT, FQRSC) a diminué sensiblement;*
- *Attendu que l'internat en psychologie n'est pas encore rémunéré dans plusieurs milieux québécois, ce qui contribue à l'endettement des étudiants au doctorat en psychologie;*
- *Attendu que les étudiants représentent le trois quarts des membres de la SQRP;*

Il est proposé que le CA de la SQRP manifeste son appui et revendique le réinvestissement des 103 millions de dollars de prêts en bourses de la façon que le CA jugera la plus appropriée. La proposition est secondée par Thérèse Bouffard et adoptée à l'unanimité

11. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Ginette Dionne, secondée par Michel Boivin.